

**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR***Liberté
Égalité
Fraternité*

Marché public de fournitures

soumis aux dispositions du Code de la commande publique,
passé par procédure adaptée

Règlement de consultation RC ECLPN 171

Écrous noyés

**Date et heure limites de remise des plis :
12/01/2026 à 12h00**

SOMMAIRE

Article 1 : Présentation de la consultation.....	3
1.1 : Objet de la consultation.....	3
1.2 : Forme du marché public.....	3
1.3 : Durée du marché.....	3
1.4 : Étendue de l'accord-cadre.....	3
1.5 : Dossier de consultation des entreprises (DCE).....	4
1.6 : Modifications de détail du dossier de consultation.....	4
Article 2 : Conditions de la consultation.....	4
2.1 : Délais de validité des offres.....	4
2.2 : Condition de présentation des offres.....	4
2.3 : Groupement de candidats.....	5
2.4 : Aptitudes et capacités.....	5
2.5 : Application du règlement (UE) n° 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022.....	5
Article 3 : Présentation des candidatures et des offres.....	5
3.1 : Constitution des plis.....	5
3.2 : Modalité de remise des plis.....	7
3.3 : Modalité de remise des échantillons.....	7
3.4 : Copie de sauvegarde.....	7
3.5 : Date limite de réception des plis/ échantillons.....	8
Article 4 : Évaluation des offres.....	8
4.1 : Vérification des informations relatives aux offres.....	8
4.2 : Vérification de la conformité des offres.....	8
4.3 : Classement des offres jugées conformes.....	8
Article 5 : Négociation.....	10
Article 6 : Obligations du candidat retenu.....	10
Article 7 : Renseignements complémentaires.....	11
Article 8 : Annexe (panier fictif de commande).....	11

Article 1 : Présentation de la consultation**1.1 : Objet de la consultation**

Le présent marché a pour objet l'achat, d'écrous noyés destinés à l'aménagement des véhicules des forces de sécurité intérieure équipés par l'Atelier Central Automobile (ACA) de l'Établissement Central Logistique de la Police Nationale (ECLPN).

Codes de la consultation :

GM : 34.03.01 - Pièces détachées et accessoires véhicules terrestres

Valeur principale CPV : 44531600-7 - Écrous

1.2 : Forme du marché public

Le présent marché public est passé en application du Code de la commande publique et au cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG FCS) approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021. Il est passé par procédure adaptée en vertu des articles L. 2123-1, R.2123-1 1° et R.2123-4 à R.2123-5, avec publicité adaptée en vertu de l'article R.2131-12 2°.

Il s'exécute par accord-cadre à bons de commande, passé en application des articles L.2125-1 1°, R. 2162-1, R. 2162-2, R. 2162-4 2°, R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Il est mono-attributaire.

Le présent marché fait suite à la procédure ECLPN 2304 « Consommables divers nécessaires pour l'aménagement de véhicules (10 lots) », avis n°24-113223 au BOAMP et n°603718-2024 au JOUE publiés le 08/10/2024, dont le lot 9 « écrous noyés » a été déclaré sans suite pour cause d'infructuosité le 20 janvier 2025.

L'accord-cadre se compose d'un lot unique. En effet, conformément à l'article L2113-10 de la commande publique : « *Les marchés sont passés en lots séparés, sauf si leur objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes.* »

1.3 : Durée du marché

L'accord-cadre est conclu pour une période ferme de 36 mois à compter de la date mentionnée ci-dessous. Il est reconductible de manière tacite 1 fois 12 mois sans que sa durée totale ne puisse excéder 48 mois.

En cas de non-reconduction, l'administration en informe le titulaire par lettre recommandée ou courriel avec accusé de réception au plus tard 1 mois avant la fin de la période en cours. Aucune indemnité n'est due à l'autre partie en cas de non-reconduction de l'accord-cadre.

1.4 : Étendue de l'accord-cadre

L'accord-cadre est passé sans montant minimum et avec un montant maximum de 142 900 € HT pour l'ensemble.

1.5 : Dossier de consultation des entreprises (DCE)

Le dossier de consultation des entreprises est disponible et téléchargeable gratuitement sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr> sous la référence « ECLPN_171 » .

Il comprend les documents suivants :

- la lettre de candidature (DC1);
- l'acte d'engagement (AE) et le bordereau des prix unitaires (BPU);
- le règlement de la consultation ECLPN RC 171 ;
- le cahier des clauses particulières ECLPN CCP 171 ;
- l'annexe : Cadre du mémoire technique et environnemental : Performance en matière de respect de l'environnement
- les éventuelles réponses apportées par l'administration aux questions posées par les candidats pendant la consultation ;

Les candidats doivent se référer aux prérequis techniques et aux conditions générales d'utilisation disponibles sur la plateforme PLACE. Pour toute question, le candidat peut télécharger le guide d'utilisation depuis la rubrique « aide » de la plateforme.

1.6 : Modifications de détail du dossier de consultation

Les questions sont posées par écrit sur la plate-forme de dématérialisation. Une réponse y est apportée dans un délai d'une semaine maximum et est transmise à l'ensemble des candidats via la plate-forme de dématérialisation.

Les candidats ont la possibilité de poser des questions jusqu'au septième jour avant la date limite fixée pour la réception des offres. Si une question est posée passé ce délai aucune réponse ne pourra lui être apportée : le dossier de consultation ne pouvant plus être modifié.

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1 : Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres sur la plateforme dématérialisée PLACE.

À l'échéance de ce délai, l'acheteur peut demander aux soumissionnaires de maintenir leur offre pour un nouveau délai. En cas d'acceptation notifiée par écrit, les soumissionnaires seront engagés par leur offre jusqu'à l'échéance de ce nouveau délai.

2.2 : Condition de présentation des offres

Les offres multiples présentées par un même candidat sont interdites. Toute offre doit répondre aux exigences fixées par le CCP ECLPN 171 et l'annexe financière. La proposition de variante n'est pas autorisée.

2.3 : Groupement de candidats

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou plusieurs groupements.

2.4 : Aptitudes et capacités

Les candidats doivent disposer de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ou des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution de l'accord-cadre.

Les candidats ne doivent entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner à un marché public, prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la commande publique. Ils doivent également être en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

2.5 : Application du règlement (UE) n° 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022

Conformément au règlement du Conseil de l'Union européenne n° 2022/576 du 8 avril 2022 relatif aux mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, la présente consultation n'est pas ouverte à un candidat établi sur le territoire russe ou détenu à plus de 50 % par une entité établie sur ce territoire.

La même restriction est applicable à un candidat qui recourt à un fournisseur implanté sur le territoire russe ou détenu à plus de 50 % par une entité établie sur ce territoire, si le montant des prestations représente plus de 10 % de la valeur de l'accord-cadre. Toute candidature ne satisfaisant pas à ce règlement sera rejetée.

Article 3 : Présentation des candidatures et des offres**3.1 : Constitution des plis**

Les plis sont constitués des pièces suivantes :

Pièces de la candidature	
Libellé	Signature
La lettre de candidature (imprimé DC1)	non
La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (imprimé DC2)	non
La déclaration concernant le chiffre d'affaires global hors taxes des trois derniers exercices disponibles avec la part du chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre	non
Les principales références similaires à l'objet de l'accord-cadre sur les 3 dernières années	non
Pièces de l'offre	

Libellé	Signature
L'acte d'engagement complété	oui
Le bordereau des prix unitaires	oui
Un relevé d'identité bancaire (RIB)	non
Les fiches techniques complètes des produits mentionnés dans le BPU	non
Un descriptif lié à l'exécution du présent marché (contact dédié, organisation interne pour le suivi des commandes...) et un descriptif de l'organisation du service après vente et qualité (modalités de prise en charge d'une demande, contact au sein de la société...)	non
Le catalogue fournisseur	non
Les échantillons suivants :	non

Ecrous noyés échantillons

Désignation	code ACA	Quantités
ECROU NOYE Tf FHO M6X14 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF272110	10
ECROU NOYE TP FCMO M6W14.5 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF232160	10
ECROU NOYE Tf FHO M5X13 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF271710	10
ECROU NOYE Tf FCMO M6X14 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF212101	10
ECROU NOYE Tf FHO M8X17.5 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF272510	10
ECROU NOYE TP FCBM M5X17.8 EP 0.7 A 1.5 INOX	33ESF441745	10
ECROU NOYE TP FCMO M6X15.2 ep=0.7 à 3.3mm INOX	33ESF432501	10
ECROU NOYE TP FHO M6X14.5 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF272101	10
ECROU NOYE Tef FHO M4X11.3 ep=0.8 à 3mm INOX	33ESF471304	10
ECROU NOYE Tf FHO M4X11 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF231355	10
ECROU NOYE Tef FHO M6X14.3 ep=0.5 à 3mm INOX	33ESF472101	10
ECROU NOYE Tef FHO M3X8.6 ep=1 à 2.3mm INOX	33ESF472107	10
ECROU NOYE Tf FMO M3X9.8 ep=1.5 à 3mm ACIER	33ESF472112	10
ECROU NOYE M6X27.3 ep=0.5 à 7mm SUPPORT SOUPLE	33ESF232200	10
ECROU NOYE TP FCMB M6X18.3 ep=0.8 à 1.5mm INOX	33ESF442140	10
ECROU NOYE Tef FHO M6X14 ep=2.5 à 4.5mm INOX	33ESF472105	10
ECROU NOYE TF FCMO M4X11. ep = 1.5 à 3 mm ACIER	33ESF231354	10
ECROU NOYE TP FCMO M5X13 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF231740	10
ECROU NOYE Tef FHO M5X11.8 ep=0.5 à 3mm INOX	33ESF472740	10
ECROU NOYE Tef FHO M3X9.5 ep=2.3 à 3.2mm INOX	33ESF472108	10
ECROU NOYE Tf FCMO M5X13 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF211701	10
ECROU NOYE Tf FCMO M5X13.8 ep=2.5 à 4mm ACIER	33ESF251750	10
ECROU NOYE TP FHO M5X13 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF271701	10
ECROU NOYE TP FCMO M8X18 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF212501	10
ECROU NOYE Tf FMO M3X9.0 ep=0.5 à 2mm ACIER	33ESF472111	10
ECROU NOYE TP FCMO M4X11.9 ep=0.7 à 3mm INOX	33ESF431310	10
ECROU NOYE Tf FCMO M6X14.5 ep=0.7 à 3.3mm INOX	33ESF432101	10
ECROU NOYE Tf FCMO M8X17.5 ep= 0.5 à 3mm ACIER	33ESF212502	10
ECROU NOYE Tf FCMO M8X16.1 ep=0.7 à 3.3mm INOX	33ESF452501	10
ECROU NOYE Tef FHO M5X12.8 ep= 3 à 4.5mm INOX	33ESF472745	10
ECROU NOYE TP FCMO M8X16.9 ep=0.7 à 3.3mm INOX	33ESF432505	10

3.2 : Modalité de remise des plis

Les plis sont transmis sous forme électronique, exclusivement, sur la plateforme dématérialisée PLACE à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Les documents sont à présenter de préférence aux formats suivants : .PDF, .doc, .xls, .odt, .ods, .jpg.

Les candidats doivent se référer aux prérequis techniques et aux conditions générales d'utilisation disponibles sur ce site et pour toute action sur ledit site. Un guide d'utilisation est disponible sur le site dans la rubrique « aide », afin de faciliter le maniement de la plate-forme.

3.3 : Modalité de remise des échantillons

La livraison des échantillons, de toutes les références d'écrous noyés en une dizaine de quantités, incombe au candidat. Le conditionnement des échantillons doit permettre de préserver leur confidentialité, c'est-à-dire cacheté ou par tout moyen équivalent avec les mentions suivantes :

- l'identification de l'entreprise soumissionnaire ;
- les mentions « Échantillons – NE PAS OUVRIR – ECLPN 171 » ;
- l'adresse complète de l'ECLPN : Établissement Central Logistique de la Police Nationale – Bureau des Marchés Publics (BMP) – 1 rue Faraday – BP81600 – 87 270 LIMOGES Cedex 09.

Ils devront être déposés par voie postale sous pli recommandé ou par porteur contre récépissé du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h45 par tout moyen afin de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception. Au poste de garde, demander que soit appelé le BMP au 05 55 10 50 21 ou 50 50.

Les échantillons sont remis à titre gratuit. Dans les deux mois suivants la décision de rejet, les échantillons sont tenus à la disposition des candidats sauf pour l'attributaire où ses échantillons seront conservés. L'envoi retour est à la charge des candidats.

3.4 : Copie de sauvegarde

Les candidats peuvent faire parvenir, en plus de leur pli dématérialisé, une copie de sauvegarde sur support papier ou sur support physique électronique : clé USB ou CD-Rom. Il s'agit d'une copie à l'identique du pli électronique. Cette copie est adressée sous enveloppe cachetée portant obligatoirement :

- **l'identification de l'entreprise soumissionnaire**
 - **les mentions « Copie de sauvegarde appel d'offres BMP – ECLPN_171 – Ne pas ouvrir »**
- à l'adresse :

Établissement Central Logistique de la Police Nationale
Bureau des Marchés Publics

1 rue Faraday
BP 81600
87022 LIMOGES Cedex 09

3.5 : Date limite de réception des plis/ échantillons

Les date et heure limites de réception des plis, des échantillons et de la copie de sauvegarde figurent en page de garde du présent règlement de consultation.

Tout pli parvenu à l'ECLPN après ces dates et heures, et ce, quel que soit son mode d'acheminement, ne sera pas examiné. La copie de sauvegarde, parvenue hors délai, sera éliminée.

Article 4 : Évaluation des offres

4.1 : Vérification des informations relatives aux offres

Les offres seront analysées avant les candidatures conformément aux dispositions de l'article R.2161-4 du Code de la commande publique.

Si l'acheteur constate que des pièces ou informations dont la production était réclamée au titre de l'offre sont absentes ou incomplètes, conformément à l'article R.2152-2 du Code de la commande publique, il peut demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces. Le cas échéant, la régularisation des pièces de l'offre est effectuée dans un délai approprié qui est identique à chaque candidat. Ce délai est plafonné à dix jours.

À défaut de remise des pièces ou informations demandées dans le délai imparti, l'offre est rejetée.

4.2 : Vérification de la conformité des offres

Il est procédé à l'analyse de la conformité de l'offre aux dispositions du CCP et du bordereau des prix unitaires. Seules les offres jugées conformes sont ensuite analysées et évaluées.

4.3 : Classement des offres jugées conformes

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Coefficient de pondération
Prix	60.00 %
Valeur technique <i>Sous-critère n° 1 – Qualité du service après vente</i>	40,00 % <i>15 points</i>

Sous-critère n° 2 – Qualité logistique
Sous-critère n°3 – Environnemental

15 points
10 points

La note du **critère prix** est attribuée selon la formule :

coefficient de pondération x (prix le plus bas / prix de l'offre évaluée)

Le prix retenu pour évaluer les offres correspond au montant en € HT d'un « panier fictif » de commande calculé en fonction des tarifs mentionnés par les candidats dans le BPU.

Le « panier fictif », annexé au présent document, est indicatif et utilisé uniquement pour l'analyse du critère prix. **Ce document n'a aucune valeur contractuelle.**

Le **critère qualité du service après-vente et le critère logistique** sont notés sur une note de 15 pts chacun :

• *Sous-critère n° 1 - Qualité du service après-vente*

Critères d'évaluation	nombre de points	Document analysé
Gestion des incidents : Procédures pour gérer les produits défectueux et les colis endommagé, etc.)	7,5 points	<i>Mémoire technique de la société</i>
Service client : Identification du correspondant en cas d'incident, disponibilité et qualité du support client (suivi des réclamations, traitement des demandes, horaires de disponibilité)	7,5 points	

• *Sous-critère n° 2 - Qualité logistique*

Critères d'évaluation	nombre de points	Document analysé
Capacité à traiter des commandes urgentes	3 points	<i>Mémoire technique de la société</i>
Modalités logistiques et de continuité de service proposées	6 points	
Procédures qualité et modalités de traçabilité proposées	6 points	

Le **critère environnemental** est noté sur une note de 10 pts :

Critères d'évaluation	nombre de points	Document analysé
Performances en matière de respect de l'environnement <i>Annexe RC- Cadre du mémoire technique et environnemental</i>	10 points	<i>Mémoire technique de la société</i>

La note de la valeur technique équivaut à la somme des notes obtenues pour chaque sous-critère. Si le candidat n'indique pas d'éléments précis dans les éléments remis, il peut obtenir la note de zéro.

Les notes des critères sont additionnées sur 100 points, les offres sont ensuite classées par ordre décroissant.

Article 5 : Négociation

L'acheteur se réserve la possibilité de recourir à une ou plusieurs phases de négociation avec les candidats.

L'acheteur peut alors, tout en s'assurant du principe d'égalité de traitement entre les candidats, négocier le contenu de chacune des offres. Il peut également attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. L'entretien de négociation peut permettre à des candidats ayant déposé une offre irrégulière à régulariser celle-ci.

Après chaque tour de négociation, le candidat est invité à déposer une nouvelle offre. Ces négociations peuvent porter tant sur les aspects techniques qu'administratifs et financiers du marché, sans pour autant modifier ses caractéristiques principales.

Le nombre de tour de négociation reste à la discrétion de l'ECLPN.

Une fois que les candidats remettent leur offre finale, celle-ci est évaluée selon les mêmes critères et pondérations que leur offre initiale. Un nouveau classement des offres est établi.

Article 6 : Obligations du candidat retenu

S'il ne les a pas produits dans son offre, le futur attributaire de l'accord-cadre doit fournir dans un délai de 10 jours suivant la demande qui lui en sera faite, via la plateforme PLACE :

- l'acte d'engagement complété et signé par la personne habilitée à engager le candidat ;
- le pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat (délégation de pouvoir, de signature, extrait K Bis etc) ;
- le relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- les attestations et certificats des administrations sociales et fiscales justifiant qu'il a satisfait à ses obligations ;
- le candidat produit son numéro unique d'identification (**SIREN**) permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique mentionné au 1° de l'article R. 2143-13
ou, s'il est étranger, produit un document délivré par l'autorité judiciaire

ou administrative compétente de son pays d'origine ou d'établissement, attestant de l'absence de cas d'exclusion ;

- lorsque le candidat est en redressement judiciaire, il produit la copie du ou des jugements prononcés ;
- l'attestation d'assurance en cours de validité pour l'exercice de l'activité.

À défaut de remise des documents attendus dans le délai imparti, l'offre sera rejetée et le candidat placé en seconde position sera sollicité.

Article 7 : Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire ne pouvant faire l'objet d'une question via la plateforme PLACE, les candidats s'adresseront à l'ECLPN – Bureau des marchés publics :

tél : 05 55 10 50 21 ou 05 55 10 50 50 - courriel : eclpn-marches@interieur.gouv.fr

Article 8 : Annexe (panier fictif de commande)

Écrous noyés			
Désignation	code ACA	Panier	unité
ECROU NOYE Tf FHO M6X14 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF272110	127 000	boite de 100
ECROU NOYE TP FCMO M6W14.5 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF232160	97 000	boite de 100
ECROU NOYE Tf FHO M5X13 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF271710	39 000	boite de 100
ECROU NOYE Tf FCMO M6X14 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF212101	21 000	boite de 100
ECROU NOYE Tf FHO M8X17.5 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF272510	16 000	boite de 100
ECROU NOYE TP FCBM M5X17.8 EP 0.7 A 1.5 INOX	33ESF441745	18 000	boite de 100
ECROU NOYE TP FCMO M6X15.2 ep=0.7 à 3.3mm INOX	33ESF432501	15 000	boite de 100
ECROU NOYE TP FHO M6X14.5 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF272101	9 000	boite de 100
ECROU NOYE Tef FHO M4X11.3 ep=0.8 à 3mm INOX	33ESF471304	9 000	boite de 100
ECROU NOYE Tf FHO M4X11 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF231355	13 000	boite de 100
ECROU NOYE Tef FHO M6X14.3 ep=0.5 à 3mm INOX	33ESF472101	12 000	boite de 100
ECROU NOYE Tef FHO M3X8.6 ep=1 à 2.3mm INOX	33ESF472107	9 000	boite de 100
ECROU NOYE Tf FMO M3X9.8 ep=1.5 à 3mm ACIER	33ESF472112	6 000	boite de 100
ECROU NOYE M6X27.3 ep=0.5 à 7mm SUPPORT SOUPLE	33ESF232200	5 000	boite de 100
ECROU NOYE TP FCBM M6X18.3 ep=0.8 à 1.5mm INOX	33ESF442140	4 000	boite de 100
ECROU NOYE Tef FHO M6X14 ep=2.5 à 4.5mm INOX	33ESF472105	4 000	boite de 100
ECROU NOYE TF FCMO M4X11. ep = 1.5 à 3 mm ACIER	33ESF231354	4 000	boite de 100
ECROU NOYE TP FCMO M5X13 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF231740	2 000	boite de 100
ECROU NOYE Tef FHO M5X11.8 ep=0.5 à 3mm INOX	33ESF472740	3 000	boite de 100
ECROU NOYE Tef FHO M3X9.5 ep=2.3 à 3.2mm INOX	33ESF472108	3 000	boite de 100
ECROU NOYE Tf FCMO M5X13 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF211701	3 000	boite de 100
ECROU NOYE Tf FCMO M5X13.8 ep=2.5 à 4mm ACIER	33ESF251750	2 000	boite de 100
ECROU NOYE TP FHO M5X13 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF271701	800	boite de 100
ECROU NOYE TP FCMO M8X18 ep=0.5 à 3mm ACIER	33ESF212501	700	boite de 100
ECROU NOYE Tf FMO M3X9.0 ep=0.5 à 2mm ACIER	33ESF472111	600	boite de 100
ECROU NOYE TP FCMO M4X11.9 ep=0.7 à 3mm INOX	33ESF431310	600	boite de 100
ECROU NOYE Tf FCMO M6X14.5 ep=0.7 à 3.3mm INOX	33ESF432101	300	boite de 100
ECROU NOYE Tf FCMO M8X17.5 ep= 0.5 à 3mm ACIER	33ESF212502	200	boite de 100
ECROU NOYE Tf FCMO M8X16.1 ep=0.7 à 3.3mm INOX	33ESF452501	500	boite de 100
ECROU NOYE Tef FHO M5X12.8 ep= 3 à 4.5mm INOX	33ESF472745	500	boite de 100
ECROU NOYE TP FCMO M8X16.9 ep=0.7 à 3.3mm INOX	33ESF432505	200	boite de 100